

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu

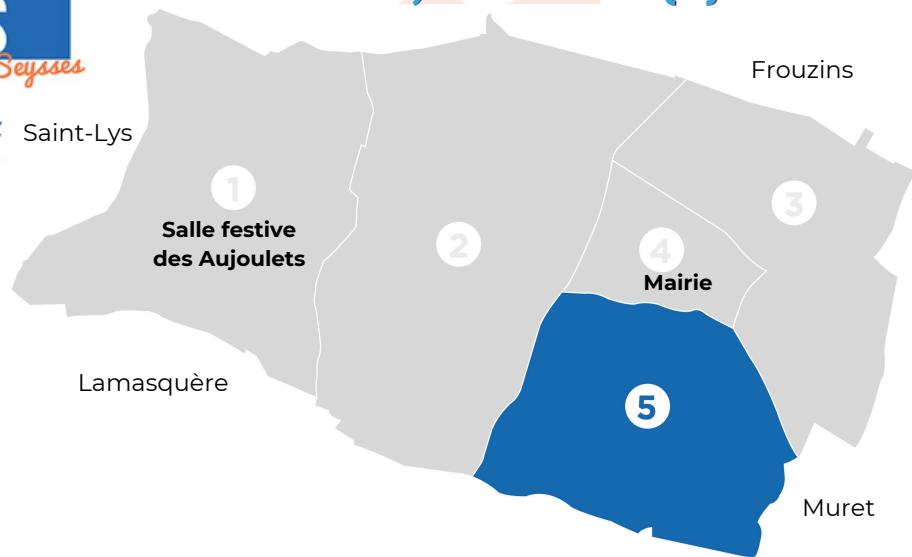


12 mars 2025



39  
PARTICIPIANTS

### Ox-Gay-La Piche (5)



Les conseils de quartiers se sont déroulés en mars 2025 pour la 3<sup>e</sup> édition, rassemblant les Seysoises et Seysois autour d'un objectif commun : construire ensemble les quartiers de demain.

Véritables espaces de dialogue de proximité, les conseils de quartiers sont avant tout des lieux d'échanges ouverts à tous, où chaque question peut être posée et chaque sujet débattu. L'un des objectifs est de donner des informations sur les projets en cours, mais aussi de recueillir les attentes et les idées des administrés seysois pour leur quartier.

Mais au-delà de l'information, ces conseils de quartiers sont aussi un moyen pour chacun d'être acteur de sa commune. À Seysses, la participation citoyenne prend tout son sens grâce à des habitants engagés et passionnés, investis dans des groupes de réflexion et d'actions sur des projets concrets. C'est ensemble, à travers le partage et les échanges, que nous faisons avancer notre ville ! Mots qui ont été choisis par les Seysoises et Seysois pour définir la démocratie participative à Seysses

L'an dernier, cette implication a d'ailleurs été reconnue nationalement, avec une récompense au Sénat pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Cette distinction est avant tout celle de tous. Elle valorise l'engagement des Seysois et la force du collectif qui fait vivre ma commune.

Depuis 2020, la municipalité a fait le choix d'une démarche de co-construction pour mener les projets structurants, fondée sur l'écoute, la transparence et l'intelligence collective. Ce sont trois fois plus d'investissements que les précédents mandats avec plusieurs projets structurants qui ont vu le jour, tels que le nouveau complexe sportif, un troisième groupe scolaire, ou encore la requalification du centre-ville et de la place de la Libération. Des réalisations rendues possibles sans hausse des impôts locaux, malgré un contexte budgétaire contraint.

Ces conseils de quartiers s'inscrivent pleinement dans cette volonté de démocratie locale vivante et active. Chaque rencontre au nombre de 5 s'articule en plusieurs temps. Une vidéo retraçant les actions réalisées dans la commune depuis 2020, une présentation plus focus sur le quartier, un long temps consacré aux questions et enfin un temps dédié à l'expression libre des citoyens autour des tables, avec une question commune posée à tous : **« Pour demain et selon vous, quelles priorités sont essentielles pour améliorer votre quartier ? »**



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu



### Ox-Gay-La Piche (5)

Cet échange, à la fois collectif et concret, permet de faire émerger des idées nouvelles et de faire remonter les besoins au plus près du terrain. Il témoigne une nouvelle fois de la richesse du dialogue entre élus et citoyens, et de l'engagement de tous pour une ville toujours plus dynamique, solidaire et à l'écoute de ses quartiers.

#### Question (Q) :

**(Q) :** Chemin de Gay, problème concernant l'entretien du Binos...

#### Réponse (R) :

**(R) :** Tout d'abord nous vous rappelons que l'entretien des cours d'eau relève de la responsabilité du propriétaire riverain jusqu'au milieu du lit.

En cas de problématique d'intérêt général, c'est le SIVOM SAG<sup>e</sup> qui sur notre commune est compétent pour intervenir dans le cadre de la GEMAPI (GEstion des Millieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) et il gère désormais l'entretien de manière différente. Autrefois, nous utilisions l'épareuse, mais aujourd'hui, la végétation qui recouvre les cours d'eau a permis de limiter la prolifération des algues. Cette approche favorise un meilleur équilibre écologique en réduisant la chaleur de l'eau, ce qui aide à préserver la vie aquatique, notamment les poissons. C'est une méthode plus respectueuse de l'environnement tout en maintenant l'entretien des ruisseaux.

**(Q) :** C'est quand même beaucoup trop végétalisé, là, on ne voit plus rien, énormément de ronces qui envahissent la route... Il y a également des arbres qui penchent énormément côté ouest.

**(Q) :** Chemin de Gay, les voitures se garent sur le trottoir...

**(Q) :** Avec les 26 entreprises qui vont s'installer dans la zone Segla 2, avez-vous prévu un autre dispositif de circulation ?

**(R) :** Nous allons donc mandater à nouveau le SIVOM SAG<sup>e</sup> pour qu'ils interviennent, notamment s'il y a un risque pour la sécurité. Les services techniques seront également présents pour évaluer la situation. De plus, nous organiserons une réunion publique avec les riverains, avant cet été, pour discuter de l'entretien du Binos et nous profiterons de ce temps d'échanges pour évoquer la question de la vitesse.

**(R) :** Comme souvent répété, il est important de signaler ces infractions à la police municipale ou à la mairie. Dès que nous sommes informés, nous prenons les mesures nécessaires pour faire respecter la réglementation.

**(R) :** Le Muretain Agglo a réalisé une étude de circulation en prenant en compte l'impact des nouvelles entreprises. Ces dernières vont s'installer à contre-courant du flux de circulation habituel, ce qui devrait minimiser les perturbations. De plus, elles auront des horaires d'ouverture décalés, ce qui devrait également contribuer à éviter des encombres supplémentaires.

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu



### Ox-Gay-La Piche (5)

**(R) :** Une sortie sur la rue Boltar est également prévue pour faciliter la circulation. Selon les études, l'impact sur la circulation actuelle devrait être limité. Toutefois, il est important de noter que la situation est actuellement plus tendue en raison des travaux sur la ligne LEX (Ligne Express Bus) de Tisséo à Muret. Nous nous efforçons d'adapter l'urbanisation tout en respectant le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) imposé par l'État, mais il devient de plus en plus difficile de déroger aux règles définies, et notre marge de manœuvre est de plus en plus restreinte.

**(Q) :** Qu'est ce qui va se faire à Gay ? On aurait vendu à un promoteur...

**(R) :** Je n'ai pas d'information précise à ce sujet pour le moment. Si vous voulez savoir si un dossier a été déposé, vous pouvez consulter notre site internet ou contacter notre service urbanisme, mais nous n'avons pas le droit de communiquer nous-mêmes sur le contenu du dossier tant qu'il est en cours d'instruction et qu'une décision n'a pas été prise.

Il arrive parfois que des promoteurs achètent des terrains avec des clauses suspensives, ce qui signifie que si le terrain n'est pas jugé constructible, l'achat peut être annulé. Si un projet se concrétise, nous organiserons, comme à chaque fois, une réunion avec les riverains afin d'examiner les possibilités d'aménagement et, le cas échéant, réduire le nombre de logements grâce à des arguments juridiques.

**(Q) :** Merci pour le rebouchage des nids-de-poule sur le chemin de Gay et Saint Agues

**(R) :** Nous tenons à remercier nos services techniques qui sont très sollicités et font un travail remarquable. N'hésitez pas à nous signaler par mail ou téléphone tout autre problème, que ce soit des nids-de-poule ou d'autres désagréments. Depuis quelques mois, nous avons mis en place un nouveau logiciel de gestion qui nous permet de suivre les demandes et alertes de manière plus efficace et réactive. Un suivi est réalisé par le responsable du service, le Directeur Général des Services, et moi-même pour garantir la bonne prise en charge de chaque demande.

**(Q) :** Y-aurait-il une possibilité de faire une sortie entre la zone Segla 2 et le chemin de la Saudrune ?

**(R) :** Un accès est déjà existant via la rue Hélène Boucher, avec un piétonnier dans l'emprise de l'extension de la zone Segla 2. Sur la partie restante, nous étudierons la possibilité d'aménager davantage cet espace, en fonction des besoins et des contraintes d'accessibilité.

**(Q) :** Sur le parking de l'école Paul Langevin, il y a de la terre avec des trous énormes...

**(R) :** Ce terrain n'appartient pas à la municipalité, c'est un terrain privé. Cependant, nous souhaiterions l'acquérir pour envisager la possibilité d'y déplacer un bâtiment public dans le futur. En attendant, nous allons nous rapprocher des propriétaires pour leur signaler la situation et voir quelles actions peuvent être prises pour améliorer l'état du site.



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu



### Ox-Gay-La Piche (5)

**(Q) :** Rue Savignol, il y a des poteaux sur les trottoirs... Pourrait-on envisager de les retirer en effaçant les réseaux ?

**(R) :** Le Syndicat Départemental d'Électricité Haute-Garonne (SDEHG) prévoyait une requalification de la rue, mais cette dernière a déjà été refaite en 2014, et son revêtement est en bon état, donc cela n'est pas prévu à court terme. Toutefois, d'ici 2030, Orange s'engage à enterrer son réseau, ne laissant ainsi que l'électricité à gérer. Dès que des travaux sont lancés dans la commune, nous faisons systématiquement en sorte d'enterrer les réseaux lorsque cela est possible, pour améliorer la sécurité et l'esthétique de nos espaces publics.

**(Q) :** Chemin de Gay, peut-on marquer l'axe médian avec une ligne blanche pour ne pas que la route soit coupée ?

**(R) :** Nous pourrons en discuter lors de la réunion concernant le chemin de Gay. L'objectif est de trouver des solutions efficaces et peu coûteuses pour limiter les incivilités et faire respecter les règles de circulation. Nous travaillerons sur des mesures qui permettront de sécuriser la route tout en restant pratiques.

**(Q) :** Terrain vague de Flora Tristan, quel sera le projet ?

**(R) :** À ce jour, aucun projet concret n'est prévu pour ce terrain, mais dès qu'il y en aura un, nous veillerons à vous tenir informés et à vous consulter. Pour l'instant, nous devons finaliser les projets en cours et chercher des financements. Des idées sont évoquées, comme un parking ou un pumptrack, comme suggéré par les jeunes du PAJ. Concernant le stationnement près des écoles, des parkings sont disponibles au complexe sportif Brianna Vidé. Parfois, il est préférable de prendre quelques minutes supplémentaires pour accompagner vos enfants en toute sécurité. Nous ferons également un rappel aux enseignantes pour qu'elles se garent plus loin.

**(Q) :** Zone la Piche : des véhicules restent stationnés sur les trottoirs ?

**(R) :** Il est important de signaler ces infractions à la police municipale ou à la gendarmerie, notamment en soirée ou le week-end, car le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. N'hésitez pas à faire remonter ces situations afin que les autorités puissent intervenir et garantir la sécurité et la fluidité de la circulation piétonne.

**(Q) :** Route d'Ox : le ralentisseur au niveau du 2<sup>e</sup> arrêt de bus n'a pas été fait et le passage piéton n'est pas aux normes pas d'accès poussette et PMR ?

**(R) :** Si la deuxième tranche de travaux avait pu être réalisée, ce problème aurait été pris en compte. Cependant, sans ce projet de piétonnier, il est nécessaire de repenser l'aménagement de manière plus globale. Le premier ralentisseur a déjà permis de réduire significativement la vitesse, mais nous cherchons actuellement une solution alternative, notamment pour améliorer l'accessibilité du passage piéton et éviter le second ralentisseur, qui pose des difficultés pour la circulation des véhicules d'urgence.

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu



### Ox-Gay-La Piche (5)

**(Q) :** Les trottoirs existants sont vieillissants et ont beaucoup de trous, est-il prévu de les refaire ?

**(R) :** Pour le moment, la réfection complète des trottoirs n'est pas envisagée, d'autant plus que de nombreux quartiers ne disposent pas de trottoirs. Cependant, nous nous engageons à procéder au colmatage des trous lorsqu'ils sont signalés, afin de garantir la sécurité des usagers. Comme mentionné précédemment, n'hésitez pas à remonter toute situation problématique à la mairie afin que nous puissions intervenir rapidement.

**(Q) :** La vidéo-protection ?

**(R) :** Le dispositif prévoit à terme 77 objectifs répartis en deux tranches :  
=> La première tranche comprend 57 caméras, principalement installées aux entrées et sorties de la ville ainsi que dans des zones sensibles identifiées sur la commune.  
=> La seconde tranche, actuellement à l'étude, concerne notamment les abords des écoles et le quartier de la Saudrune. Cela représente un investissement de près de 300 000 €.  
En plus de la sécurisation des espaces publics, ce dispositif permettra de cibler certains points noirs, comme les lieux fréquemment touchés par les dépôts sauvages. Enfin, la commune a également fait une demande pour intégrer la vidéo-verbalisation, notamment afin de mieux faire respecter les règles de circulation, comme les stops.

**(Q) :** Zone de loisirs à la Piche ?

**(R) :** Pour envisager la création d'une zone de loisirs, il serait déjà nécessaire que la commune devienne propriétaire du terrain. Initialement et cela depuis plusieurs décennies des discussions amiables avec des accords verbaux avaient été engagés mais la situation est devenue plus complexe. Si la demande de renouvellement de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) n'est pas accordée, il faudra que les propriétaires acceptent de rétrocéder le terrain, sinon une procédure d'expropriation pourrait être envisagée. Je vous invite à venir à la réunion publique du 19 mars concernant l'ISDI, où tous les aspects techniques de ce dossier seront expliqués en détail.

**(Q) :** Quand on part de la route d'Ox pour descendre à la Piche il n'y a pas un trottoir de libre.

**(R) :** Nous avons bien pris en compte cette problématique et un projet de rénovation est en cours. L'idée serait de créer des places de parking d'un côté et des trottoirs de l'autre pour améliorer la sécurité des piétons. Cependant, un arbitrage budgétaire reste à faire, car le coût total du projet se situe entre 430 000 et 500 000 euros. Concernant les aménagements pour les vélos, il n'y a actuellement rien de prévu en raison de la présence importante de poids lourds dans cette zone. Toutefois, nous pouvons soumettre cette question au Muretain Agglo, compétent en terme de voirie pour envisager un marquage au sol afin de sécuriser davantage les déplacements des cyclistes.

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu



### Ox-Gay-La Piche (5)

**(Q) :** Bouchons route de Muret ?

**(R) :** La croissance continue de la population toulousaine, environ 15000 habitants arrivent en Haute-Garonne chaque année. De plus, les travaux en cours, notamment autour de la zone de Muret-Roques pour la ligne de bus rapide, compliquent encore davantage la situation.

Depuis 4 ans, nous demandons la création d'une zone de déviation en aménageant une voie derrière la prison de Muret. Cette étude, qui représente un investissement de 9 millions d'euros et concerne 4 communes, est en cours de discussion. Cependant, nous devons prendre en compte plusieurs contraintes, notamment le fait qu'une partie de cette déviation déboucherait dans une zone pavillonnaire dans la commune de Frouzins, ce qui soulève des enjeux en termes de sécurité et de tranquillité pour les habitants sans compter le coût à supporter pour les communes. Parallèlement, il est vrai que la route de Toulouse continue de se saturer, ce qui aggrave les embouteillages. Nous travaillons activement avec le Muretain Agglo pour pousser la réalisation de cette zone de délestage, dans l'espérance de mieux réguler le flux de circulation et de réduire les bouchons. Cela reste une priorité pour améliorer la mobilité sur notre territoire. Toutefois, il faut être réaliste et transparent, une telle infrastructure ne verra pas le jour avant 8 à 10 ans.

En complément, sur les mobilités :

=> la commune a formulé plusieurs demandes dans le cadre du **Plan de Mobilité de l'agglomération toulousaine**, via une délibération adoptée **en février 2025 : Transports en commun le prolongement de la ligne Linéo 11** jusqu'à Seysses (au lieu de son terminus actuel à Frouzins), voire jusqu'à Muret. Elle a également sollicité l'**aménagement d'un couloir de bus** entre Seysses et Muret, afin d'améliorer la fluidité sur un axe souvent congestionné. Dans l'attente de ces évolutions, la municipalité souhaite une **amélioration de l'offre sur la ligne 58**, en particulier aux heures de pointe.

=> **Déplacements cyclables** : Le Conseil Départemental étudie la mise en œuvre du **Réseau Express Vélo (REV 5-7)**, notamment sur la portion reliant Seysses à Muret. L'objectif est de permettre une alternative concrète à l'usage de la voiture pour les trajets du quotidien.

=> **Covoiturage** : Un projet d'**aire de covoiturage** est en cours de discussion avec **VINCI Autoroutes**, et le Conseil Départemental à proximité de l'échangeur A64 (entre le rond-point de l'échangeur et celui des prisons, sur la RD12). Cette aire vise à faciliter le partage de trajets et à réduire le nombre de véhicules en circulation.

Le Maire souligne que la commune reste pleinement mobilisée pour défendre ces demandes auprès des autorités compétentes et partenaires institutionnels. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de répondre aux besoins quotidiens des Seyssois en matière de déplacements et de transitions écologiques.

# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu



### Ox-Gay-La Piche (5)

**(Q) :** Sécurité à la Piche quand on descend Pierre Sémard, des véhicules remontent par la mie de pain et coupent à gauche ?

**(R) :** Ce problème de circulation est effectivement préoccupant. Il serait pertinent de clarifier cette zone en ajoutant un panneau de signalisation pour mieux guider les conducteurs et ainsi éviter toute confusion. Nous allons étudier la faisabilité de cette mesure afin de renforcer la sécurité à cet endroit et d'améliorer la fluidité de la circulation.

**(Q) :** La Piche route de Muret, problème des 2 roues ou à pied pour aller vers le Mc Do par exemple ?

**(R) :** Actuellement, il n'y a pas de projet à court terme, principalement en raison de contraintes foncières. Cependant, le bureau d'étude du Muretain Agglo travaille activement à des solutions pour sécuriser cette voie et améliorer les conditions de circulation, notamment pour les piétons et les deux-roues. Nous restons vigilants et ferons en sorte de vous tenir informés des avancées dès qu'elles seront disponibles.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, la pertinence des remarques et l'esprit critique et constructif qui ont marqué ce conseil de quartier. Votre mobilisation, vos retours et vos propositions sont essentiels pour nourrir notre action et faire avancer ensemble chaque quartier de Seysses.

La participation ne s'arrête pas à ces rendez-vous annuels. Tout au long de l'année, vous pouvez continuer à vous exprimer et partager vos idées grâce à la «boîte à idées» ou en écrivant directement à l'adresse suivante :

[democratieparticipative@mairie-seysses.fr](mailto:democratieparticipative@mairie-seysses.fr)



La soirée se conclut par un moment convivial permettant de poursuivre les échanges.

Et surtout, si vous rencontrez une difficulté dans votre quartier ou si vous souhaitez signaler un dysfonctionnement, n'attendez pas les prochains conseils de quartiers pour le faire savoir. La mairie reste à votre écoute à tout moment.

Enfin, il est proposé à chacun de compléter le questionnaire d'évaluation permettant d'évaluer et d'améliorer ces temps d'échanges.



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## Compte-rendu

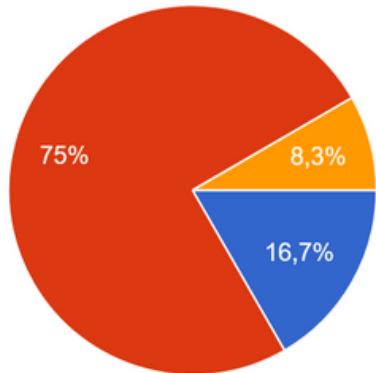


### Ox-Gay-La Piche (5)

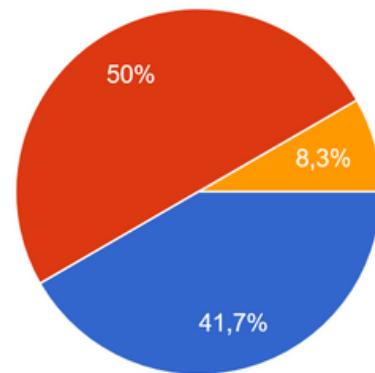
Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

#### Retour sur l'évaluation

Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?

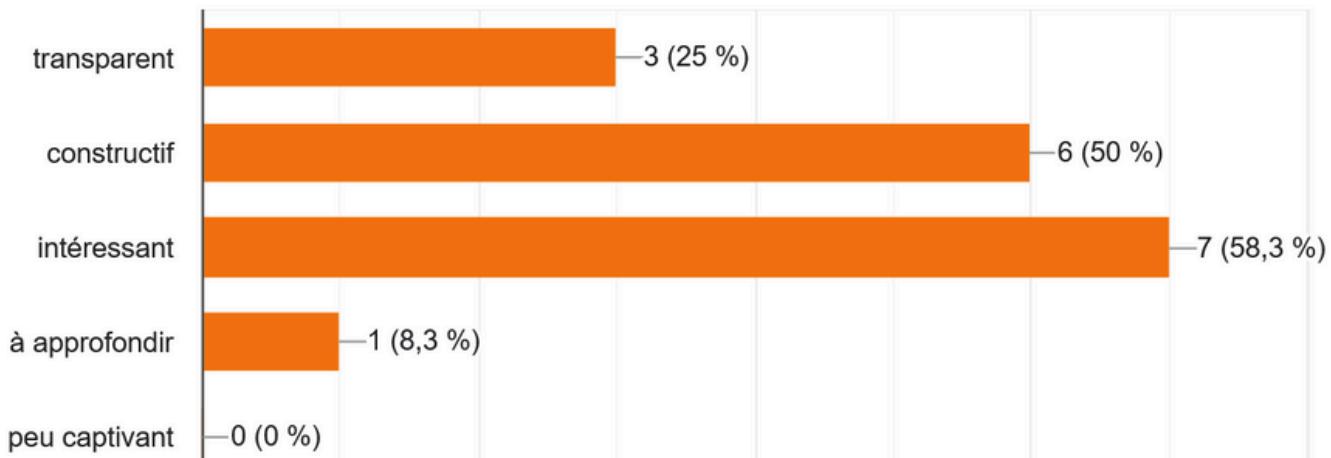


La rencontre vous a-t-elle permis d'avoir des informations concrètes sur votre quartier ?

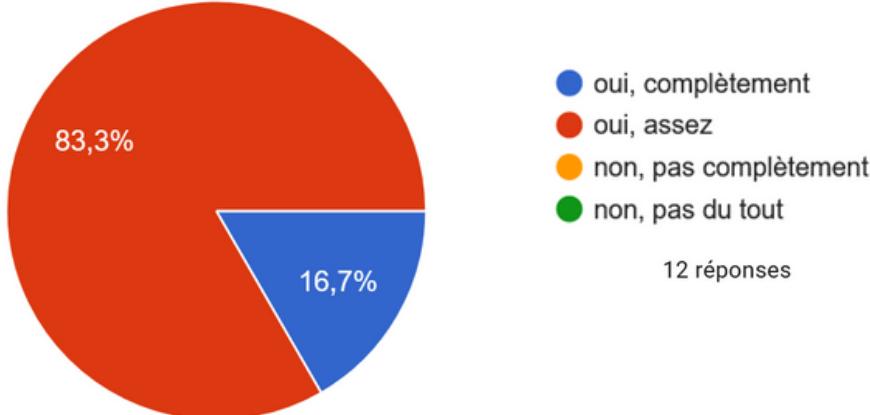


Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

12 réponses Plusieurs réponses étaient possibles parmi ces 5 propositions :



À l'issue de la réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

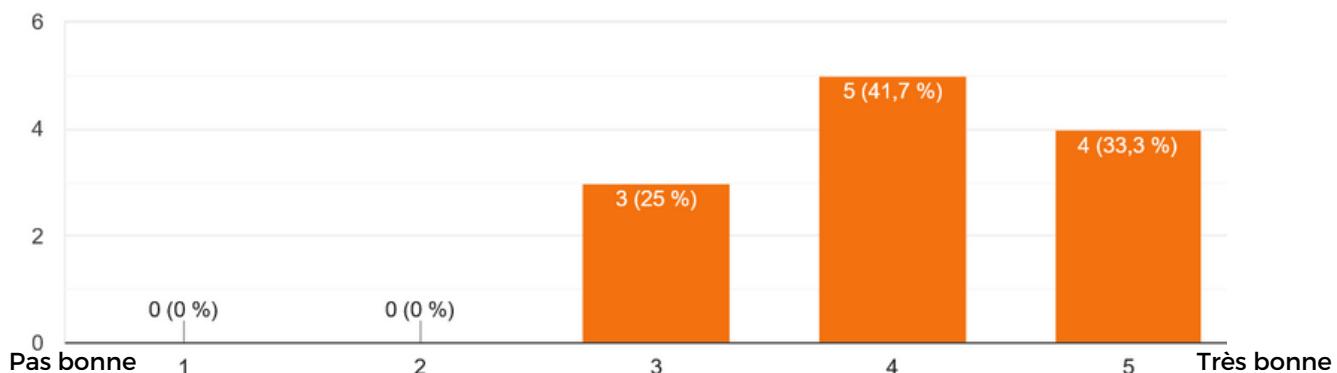
## Compte-rendu



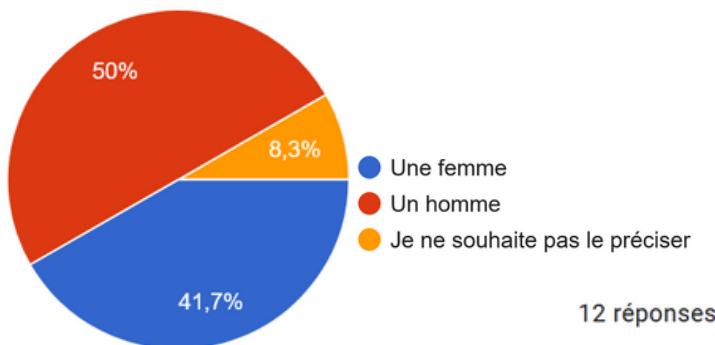
### Ox-Gay-La Piche

Quelle est votre évaluation de la soirée et des échanges ?

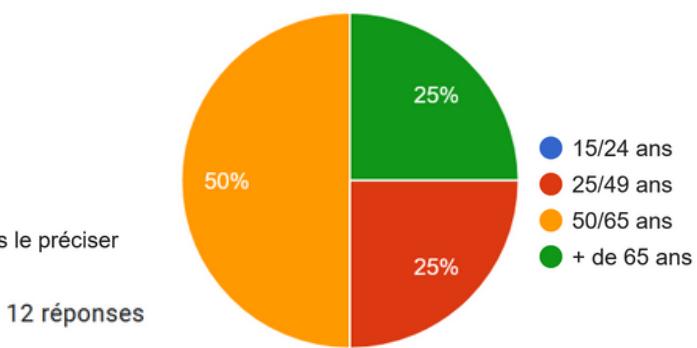
12 réponses



Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



### Retour sur "les verbatims": Expression des participants

- **Exprimez-vous !**

- Rappeler aux riverains de rentrer les bacs poubelles > Ne pas les laisser en permanence sur la voie publique
- Vol d'énergie à Segla 2 pour les gens du voyage branchés sur coffret électrique sans compteur que peut faire la collectivité ?
- Peut-être des jardins partagés
- Plus de pistes cyclables et non des voies partagées pour la sécurité de tous.
- Aménagement de la zone du Pêcheu
- Une ludothèque
- Faire un trottoir route d'Ox pour que j'aille au PAJ en vélo pendant les vacances



- **Commentaire concernant l'horaire la durée et l'accueil de la réunion**

- Un peu trop tard, peut-être commencer vers 19h
- Un peu trop long à la fin
- Un peu plus tôt
- Besoins de plus anticiper en com, d'où nécessité de ces réunions

- **Commentaire concernant l'évaluation de la soirée**

- Intéressant d'avoir des infos sur les projets et réalisations.
- Courtois
- Il faudrait recentrer un peu plus les questions, ne pas laisser dériver les questions d'ordre personnel
- Info intéressante, réponses constructives

